

**Fonds mondial pour la nature  
Canada – World Wildlife Fund  
Canada et Fondation du Fonds  
mondial pour la nature Canada –  
World Wildlife Fund Canada  
Foundation**

États financiers cumulés  
**30 juin 2015**



Le 21 octobre 2015

## **Rapport de l'auditeur indépendant**

### **Aux membres de**

**Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada et  
Fondation du Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife  
Fund Canada Foundation**

Nous avons effectué l'audit des états financiers cumulés ci-joints du Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada et de la Fondation du Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada Foundation (collectivement appelés ci-après « WWF-Canada »), qui comprennent l'état cumulé de la situation financière au 30 juin 2015, et les états cumulés des résultats et de l'évolution des soldes des fonds, des fonds de fonctionnement spécifiques et de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers cumulés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers cumulés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers cumulés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers cumulés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers cumulés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers cumulés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers cumulés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers cumulés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

---

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
North American Centre, 5700 Yonge Street, Suite 1900, North York, Ontario, Canada M2M 4K7  
Tél. : +1 416 218 1500, Téléc. : +1 416 218 1499, [www.pwc.com/ca/fr](http://www.pwc.com/ca/fr)*



Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers cumulés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers cumulés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de WWF-Canada au 30 juin 2015, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

**Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés**

# WWF-Canada

État cumulé de la situation financière

Au 30 juin 2015

---

(en milliers de dollars)

	2015 \$	2014 \$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 944	9 348
Placements (note 4)	17 700	16 326
Comptes débiteurs (note 5 b))	316	485
Charges payées d'avance et autres actifs	508	356
	<hr/> 29 468	<hr/> 26 515
<b>Immobilisations corporelles</b> (note 6)	<hr/> 227	<hr/> 343
	<hr/> <hr/> 29 695	<hr/> <hr/> 26 858
<b>Passif</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	<hr/> 1 702	<hr/> 1 843
<b>Soldes des fonds</b>		
<b>Fonds de fonctionnement</b>		
Fonds non affectés	1 646	1 000
Fonds affectés	10 250	9 365
	<hr/> 11 896	<hr/> 10 365
<b>Fonds de dons planifiés</b>	1 111	897
<b>Fonds d'immobilisations</b>		
Fonds en fiducie et autres fonds d'immobilisations (note 7)	14 759	13 410
Fonds d'immobilisations corporelles	227	343
	<hr/> 14 986	<hr/> 13 753
	<hr/> <hr/> 29 695	<hr/> <hr/> 26 858

**Engagements** (note 11)

**Approuvé par le conseil d'administration,**

\_\_\_\_\_, administrateur \_\_\_\_\_, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers cumulés.

# WWF-Canada

## État cumulé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds Exercice clos le 30 juin 2015

(en milliers de dollars)

					2015	2014
	Fonds de fonctionnement \$	Fonds en fiducie et autres fonds d'immobi- lisations \$	Fonds de dons planifiés \$	Fonds d'immo- bilisations corporelles \$	Total \$	Total \$
<b>Produits</b>						
Dons						
Particuliers	10 052	50	2 448	-	12 550	12 804
Sociétés	4 112	-	-	-	4 112	4 106
Fondations	1 888	-	-	-	1 888	2 862
Autres organismes sans but lucratif	185	-	-	-	185	240
Gouvernement	203	-	-	-	203	262
Famille de WWF (note 5 a))	2 374	-	-	-	2 374	2 808
Produits gagnés						
Promotion d'événements et droits	1 222	-	-	-	1 222	1 454
Revenu de placement	162	366	-	-	528	506
	20 198	416	2 448	-	23 062	25 042
<b>Charges</b>						
Mise en œuvre des programmes (note 9)	9 838	-	-	-	9 838	11 154
Recherches et subventions	2 393	-	-	-	2 393	3 527
Sensibilisation à la conservation (note 9)	3 092	-	-	-	3 092	3 400
Lobbying	7	-	-	-	7	120
	15 330	-	-	-	15 330	18 201
Financement et administration (notes 9 et 10)	5 756	64	240	-	6 060	5 976
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	138	138	173
	21 086	64	240	138	21 528	24 350
<b>Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) avant les variations de la juste valeur des placements</b>	(888)	352	2 208	(138)	1 534	692
<b>Variations de la juste valeur des placements</b>	12	1 432	-	-	1 444	1 643
<b>Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) pour l'exercice</b>	(876)	1 784	2 208	(138)	2 978	2 335
<b>Soldes des fonds à l'ouverture de l'exercice</b>	10 365	13 410	897	343	25 015	22 680
<b>Virements interfonds</b>	2 407	(435)	(1 994)	22	-	-
<b>Soldes des fonds à la clôture de l'exercice</b>	11 896	14 759	1 111	227	27 993	25 015

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers cumulés.

# WWF-Canada

## État cumulé des fonds de fonctionnement spécifiques et de l'évolution des soldes des fonds Exercice clos le 30 juin 2015

(en milliers de dollars)

						2015	2014	
					Fonds affectés \$	Fonds non affectés \$	Total \$	Total \$
	Arctique \$	Océans \$	Eau douce \$	Mobilisation des communautés \$	Conservation à l'échelle mondiale \$			
<b>Produits</b>								
Dons								
Particuliers	399	67	15	15	68	9 488	10 052	10 376
Sociétés	1 423	380	478	1 126	39	666	4 112	4 106
Fondations	216	953	234	25	257	203	1 888	2 862
Autres organismes sans but lucratif	-	-	-	-	-	185	185	240
Gouvernement	19	211	13	-	(40)	-	203	262
Famille de WWF (note 5 a)	2 369	5	-	-	-	-	2 374	2 808
Vente de produits, promotion d'événements et droits	-	-	50	-	-	1 172	1 222	1 454
Revenu de placement	-	13	3	-	-	146	162	171
	4 426	1 629	793	1 166	324	11 860	20 198	22 279
<b>Charges</b>								
Conservation								
Mise en œuvre des programmes	3 186	2 882	1 425	958	1 028	359	9 838	11 154
Recherches et subventions	1 550	120	382	4	299	38	2 393	3 527
Sensibilisation à la conservation	-	-	-	-	-	3 092	3 092	3 400
Lobbying	-	7	-	-	-	-	7	120
	4 736	3 009	1 807	962	1 327	3 489	15 330	18 201
Financement et administration (notes 9 et 10)	-	-	-	-	-	5 756	5 756	5 750
	4 736	3 009	1 807	962	1 327	9 245	21 086	23 951
<b>Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) avant les variations de la juste valeur des placements</b>	(310)	(1 380)	(1 014)	204	(1 003)	2 615	(888)	(1 672)
<b>Variations de la juste valeur des placements</b>	-	-	-	-	-	12	12	5
<b>Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) pour l'exercice</b>	(310)	(1 380)	(1 014)	204	(1 003)	2 627	(876)	(1 667)
<b>Soldes des fonds à l'ouverture de l'exercice</b>	3 820	1 889	1 603	1 040	1 014	999	10 365	9 194
<b>Virements interfonds (note 3)</b>								
Fonds de fonctionnement	1 315	1 186	365	409	775	(4 050)	-	-
Fonds d'immobilisations corporelles	-	(2)	-	-	-	(20)	(22)	(171)
Fonds de dons planifiés	-	110	60	-	55	1 769	1 994	2 624
Virement de la Fondation	-	-	40	36	38	321	435	385
<b>Soldes des fonds à la clôture de l'exercice</b>	4 825	1 803	1 054	1 689	879	1 646	11 896	10 365
<b>Fonds non affectés</b>	-	-	-	-	-	1 646	1 646	1 000
<b>Fonds affectés</b>	4 825	1 803	1 054	1 689	879	-	10 250	9 365
	4 825	1 803	1 054	1 689	879	1 646	11 896	10 365

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers cumulés.

# WWF-Canada

## État cumulé des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2015

---

(en milliers de dollars)

	2015 \$	2014 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>		
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	2 978	2 335
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	138	173
Variations de la juste valeur des placements	(1 444)	(1 643)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes débiteurs	169	(40)
Charges payées d'avance et autres actifs	(152)	(19)
Comptes créditeurs et charges à payer	(141)	285
	<hr/> 1 548	<hr/> 1 091
<b>Activités d'investissement</b>		
Achats d'immobilisations corporelles	(22)	(171)
Cession (acquisition) de placements, montant net	70	(389)
	<hr/> 48	<hr/> (560)
<b>Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie au cours de l'exercice</b>	1 596	531
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<hr/> 9 348	<hr/> 8 817
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<hr/> <hr/> 10 944	<hr/> <hr/> 9 348

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers cumulés.

(en milliers de dollars)

## 1 Mode de présentation

Ces états financiers cumulés sont les états financiers cumulés des deux entités, à savoir le Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada (le « Fonds ») et la Fondation du Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada Foundation (la « Fondation ») (collectivement appelés ci-après « WWF-Canada »). Le Fonds, organisme de bienfaisance enregistré au Canada, a été formé pour recueillir, gérer et distribuer des fonds auprès d'organismes ou de particuliers qui se consacrent à la conservation de la faune, de la flore, de la forêt, du paysage, de l'eau, du sol et d'autres ressources naturelles au Canada et ailleurs par l'entremise de travaux de recherche et d'enquête, de programmes de sensibilisation à tous les niveaux, d'information et de publicité, de travaux de coordination et de coopération avec d'autres intéressés, ou par tout autre moyen approprié. Organisme de bienfaisance enregistré au Canada, la Fondation est l'entité juridique responsable de la gestion des apports devant être maintenus dans des fonds en fiducie et d'autres fonds d'immobilisations déterminés par le conseil d'administration. Le Fonds et la Fondation ont respectivement été constitués le 16 mai 1967 et le 17 août 1982 par lettres patentes émises en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, sans capital-actions, et ont été maintenues le 22 juillet 2013 aux termes de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Le Fonds et la Fondation sont des organismes de bienfaisance enregistrés aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, sont exonérés de l'impôt sur le revenu.

Les états financiers audités de chacune des entités aux 30 juin 2015 et 2014 et pour les exercices clos les 30 juin 2015 et 2014 sont également disponibles.

## 2 Programmes de conservation

Les programmes prioritaires de WWF-Canada sont les suivants :

### Arctique

La perte de glace marine dans l'Arctique est le premier signe des changements climatiques, et le plus tangible. Les collectivités et les espèces du Nord sont déjà menacées. WWF-Canada travaille à l'établissement d'un refuge international qui protège l'habitat du Haut-Arctique au bénéfice des espèces dépendantes de la glace, et est au cœur d'un réseau d'aires de protection contribuant à la conservation d'au moins 50 % des écosystèmes arctiques au moyen de réformes gouvernementales novatrices. L'organisme cherche également à réorienter les politiques et les pratiques en Arctique, de l'exploitation à l'intendance, en rendant possible une gestion des écosystèmes s'appuyant sur la résilience, en mettant en place des pratiques exemplaires en matière de transport des marchandises, de pêche et de mise en valeur des hydrocarbures, et en facilitant une saine gouvernance.

### Océans

Le Canada compte trois océans et davantage de rives que tout autre pays. Pour contrer la pression croissante exercée sur les ressources naturelles et le déclin de la santé des océans, WWF-Canada agit comme catalyseur d'une transition vers des produits de la mer renouvelables, d'une saine gestion et d'une économie durable des océans afin que les trois océans du Canada demeurent riches, tant sur le plan écologique qu'économique.



(en milliers de dollars)

## **Eau douce**

Le Canada est parmi les plus importants pays au monde en matière d'approvisionnement renouvelable en eau. L'eau connaît une demande croissante, et l'utilisation que le Canada réserve à son eau va de plus en plus souvent à l'encontre des besoins de la nature. Pourtant, l'état de l'eau du Canada à l'échelle nationale reste inconnu de ses habitants. WWF-Canada s'attache à protéger et à restaurer le flux naturel et la qualité de l'eau dans les rivières canadiennes. Grâce à la première évaluation de l'état de l'eau de l'ensemble des bassins hydrographiques du pays, WWF-Canada peut commencer à catalyser un changement durable dans la réglementation des eaux à l'échelle internationale. WWF collabore également avec tous les intendants de l'eau du pays et les appuie, établit un dialogue avec les communautés pour élaborer un plan de protection des eaux et leur donne des suggestions de bonnes lois, règles et actions citoyennes requises pour conserver une eau saine pour le Canada de demain.

## **Mobilisation des communautés**

WWF-Canada s'efforce de mobiliser les Canadiens en proposant des solutions et des gestes concrets que les particuliers et les entreprises peuvent poser, à la maison comme au travail. Ce faisant, l'organisme rapprochera les gens de la nature et assurera une planète vivante sur laquelle les êtres humains et la nature s'épanouiront en harmonie.

## **Conservation à l'échelle mondiale et autres**

À l'instar de nombre de Canadiens, WWF-Canada fait partie d'une famille d'envergure internationale. Dans le cadre de ses activités au Canada, l'organisme assure le leadership et le soutien canadiens qui permettront de mener à bien les programmes et initiatives d'envergure mondiale ayant une importance pour le Canada et les Canadiens.

Cette catégorie comprend également les soldes grevés d'une affectation qui ne font pas partie des programmes prioritaires.

Durant l'exercice, WWF-Canada a élaboré un plan quinquennal qui représente la prochaine génération en matière de conservation et qui sera exécuté à partir de 2016.

En établissant une corrélation entre des habitats sains et le bien-être économique des communautés, WWF-Canada vise à créer des solutions durables fondées sur la science. En cas de menace à l'habitat essentiel, WWF-Canada défendra la nature et la science pour les générations futures.

L'organisme montrera comment, dans six régions emblématiques et dans cinq secteurs d'activité, les interactions entre la nature et l'économie ont mis en danger la richesse fondamentale du Canada, c'est-à-dire la nature.

(en milliers de dollars)

Au cours de l'exercice, l'organisme a effectué un changement dans le regroupement des programmes dans la catégorie des soldes grevés d'une affectation des états financiers non cumulés pour présenter avec plus d'exactitude la nature de ses projets en cours. Ce changement apparaît dans l'état non cumulé des fonds de fonctionnement spécifiques et de l'évolution des soldes nets et peut être résumé comme suit :

- Le programme auparavant connu sous le nom de « Réduction de l'empreinte environnementale » a été renommé « Mobilisation des communautés ».
- Le programme Climat et énergie a été fusionné avec les programmes Mobilisation des communautés et Conservation à l'échelle mondiale et autres, d'où les écarts dans les soldes d'ouverture pour 2015.

### 3 Principales méthodes comptables

Les états financiers cumulés de WWF-Canada ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« NCCOSBL »). La totalité des produits et des charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

#### Constatation des produits

WWF-Canada comptabilise les apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

- Les apports grevés d'affectations destinés particulièrement aux projets de conservation sont attribués au fonds approprié lorsqu'ils sont reçus, ou reportés et constatés dans le fonds non affecté s'ils sont liés à un projet de conservation qui ne s'inscrit pas dans le cadre d'un programme existant.
- Les apports non grevés d'affectations sont constatés à titre de produits du fonds non affecté lorsqu'ils sont reçus.
- Le revenu de placement est constaté à titre de produits lorsqu'il est gagné. Les autres produits (tirés notamment de la vente de produits, de la promotion d'événements et des droits) sont constatés lorsque le service est rendu ou le bien, vendu.

#### Fonds

- Fonds de fonctionnement

Les fonds de fonctionnement comprennent des apports grevés et non grevés d'affectations.

- Le fonds affecté représente les programmes prioritaires de l'organisme en matière de conservation ainsi que d'autres apports grevés d'affectations au titre de projets de conservation qui ne s'inscrivent pas dans un programme prioritaire.

(en milliers de dollars)

Certains programmes de conservation ne sont pas instaurés avant qu'une quantité appropriée de fonds particuliers ou de dons promis ne soient reçus. WWF-Canada planifie de manière à ce que les fonds particuliers disponibles et les dons promis reçus dépassent les charges connexes prévues pour les trois ou cinq mois à venir. En général, les fonds reçus sont utilisés dans les douze mois qui suivent, mais parfois ces fonds ont trait à des programmes et à des engagements pluriannuels et sont conservés pendant plus de douze mois.

- Le fonds de fonctionnement général non affecté représente les revenus non grevés d'affectation et non dépensés. Dans la mesure où ils ne sont pas nécessaires au fonctionnement général, les revenus discrétionnaires sont virés, au besoin, pour financer divers projets des programmes de conservation.
- Fonds de dons planifiés
  - Le fonds de dons planifiés correspond aux montants reçus de legs provenant du programme de dons planifiés qui n'ont pas servi au financement des programmes de conservation en cours.
  - Tous les legs provenant du programme de dons planifiés sont initialement comptabilisés dans le fonds de dons planifiés. Les fonds affectés par les donateurs à des programmes particuliers sont virés aux fonds de fonctionnement affectés des programmes visés. À chaque exercice, les administrateurs établissent le montant des fonds à affecter au fonds non affecté. Les montants restants sont considérés comme grevés d'affectations internes par le conseil d'administration pour un usage futur.
- Fonds d'immobilisations
  - Fonds en fiducie et autres fonds d'immobilisations

Les fonds en fiducie et les autres fonds d'immobilisations correspondent aux biens donnés qui sont destinés à être détenus en fiducie et dans d'autres fonds d'immobilisations déterminés par le conseil d'administration (note 7).
  - Fonds d'immobilisations corporelles

Le fonds d'immobilisations corporelles correspond au montant net de l'investissement de WWF-Canada en immobilisations corporelles, lesquelles sont mentionnées à la note 6. Les montants qui sont nécessaires à l'acquisition d'immobilisations corporelles ou qui représentent des immobilisations offertes sont virés du fonds non affecté au fonds d'immobilisations corporelles et sont considérés comme grevés d'affectations internes.

### **Actifs et passifs financiers**

WWF-Canada évalue initialement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer à la juste valeur; par la suite, ils sont évalués au coût après amortissement.

(en milliers de dollars)

WWF-Canada évalue initialement à la juste valeur ses placements présentés dans l'état cumulé de la situation financière. Pour les évaluations subséquentes, WWF-Canada a choisi d'évaluer ses placements à la juste valeur et de comptabiliser les variations de la juste valeur dans les états cumulés des résultats et de l'évolution des soldes des fonds et des fonds de fonctionnement spécifiques et de l'évolution des soldes des fonds. Les coûts de transactions liés à l'acquisition et à la cession de placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Ces placements étant disponibles pour liquidation dans les douze mois suivant la date de l'état de la situation financière, ils ont été classés dans l'actif à court terme.

Les actifs financiers, autres que ceux qui sont évalués à la juste valeur, sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière s'il existe un indice de dépréciation possible des actifs.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse ainsi que des placements très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

### **Immobilisations corporelles**

Les montants nécessaires à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont virés des fonds non affectés au fonds d'immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles acquises pour des projets internationaux particuliers sont comptabilisées en charges immédiatement à l'acquisition. Les œuvres d'art sont inscrites à l'actif, mais elles ne sont pas amorties étant donné que leur valeur augmente. Les immobilisations corporelles offertes sous forme de dons sont constatées à leur juste valeur estimative à la date de l'acquisition. Si la juste valeur ne peut être raisonnablement établie, l'immobilisation corporelle offerte sous forme de don est constatée à sa valeur nominale.

Les immobilisations corporelles détenues aux fins des activités courantes sont inscrites à l'actif et amorties comme suit :

Mobilier et agencements	selon la méthode linéaire, sur huit ans
Améliorations locatives	selon la méthode linéaire, sur la durée du bail
Logiciels	selon la méthode linéaire, sur deux ans
Matériel informatique	selon la méthode linéaire, sur trois ans
Matériel de bureau	selon la méthode linéaire, sur trois ans

WWF-Canada examine régulièrement la valeur comptable de ses actifs à long terme. S'ils n'ont plus le potentiel d'utilité à long terme pour WWF-Canada, l'excédent de leur valeur comptable nette est comptabilisé à titre de charge dans l'état non cumulé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds.

(en milliers de dollars)

## **Contrats de location, charges locatives et avantages incitatifs à la location reportés**

Les contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location simple où les paiements de location sont initialement comptabilisés dans les charges locatives et ajustés sur une base linéaire sur la durée du contrat. L'écart entre la charge locative calculée sur une base linéaire et les paiements de location prévus au contrat est inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer.

Les avantages incitatifs à la location reportés sont constitués d'avantages en trésorerie que WWF-Canada a reçus des locateurs aux termes des contrats de location. Les avantages incitatifs à la location sont amortis sur la durée du contrat de location connexe. La partie non amortie des avantages incitatifs à la location est incluse dans les comptes créditeurs et charges à payer.

## **Matériel et services offerts sous forme de dons**

Le matériel et les services offerts sous forme de dons (dons en nature autres que les immobilisations corporelles) ne sont pas constatés dans l'état cumulé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds. Le montant représentant l'espace publicitaire, le temps d'antenne et les services juridiques offerts sous forme de dons et présenté dans les notes annexes est basé sur l'information fournie par les fournisseurs de services respectifs. WWF-Canada reçoit également des services substantiels de la part de bénévoles, qui sont offerts sous forme de temps. Étant donné qu'il est difficile d'établir la valeur de ces services, ceux-ci ne sont pas reflétés dans les présents états financiers cumulés.

## **Devises**

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de l'état cumulé de la situation financière. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'opération.

## **Répartition des charges**

WWF-Canada gère ses activités par service afin de maximiser l'efficacité et la productivité. Les services contribuent à plus d'une fonction et soutiennent les fonctions qui ont des répercussions sur l'ensemble des services. Lors de la présentation des résultats financiers, diverses répartitions sont effectuées, de manière appropriée et cohérente, afin de refléter le coût estimatif des activités qui contribuent aux objectifs et aux résultats de WWF-Canada.

Les coûts réels sont répartis selon les critères suivants :

- Frais de marketing et de financement

Les services de marketing et de financement soutiennent plusieurs secteurs, dont l'éducation, la sensibilisation à la conservation, la réduction de l'empreinte et le financement. Une tranche de ces frais est attribuée à la sensibilisation en fonction de l'objectif de la communication.

(en milliers de dollars)

- Frais de communication

Le service des communications se concentre principalement sur la promotion des objectifs, des stratégies, des communications et des enjeux liés aux programmes de conservation. Les coûts sont répartis en fonction d'une estimation du temps alloué.

- Frais de soutien général

Frais de ressources humaines – en fonction de l'effectif.

Frais de financement, d'administration et de TI – en fonction d'une estimation des services affectés à la conservation et au financement.

Frais liés aux installations et à l'infrastructure – en fonction d'une estimation du nombre de pieds carrés utilisés par chaque fonction.

Frais de gestion générale – en fonction d'une estimation du temps alloué.

#### Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers cumulés conformément aux NCCOSBL, la direction doit faire des estimations et élaborer des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs et sur la présentation des éventualités à la date des états financiers cumulés, ainsi que sur les produits et charges durant l'exercice visé. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

#### 4 Placements

	2015 \$	2014 \$
Titres à revenu fixe i)	8 045	7 419
Titres de capitaux propres	8 998	8 284
Fonds en gestion commune d'actions	657	623
	<hr/> 17 700	<hr/> 16 326

i) Les titres à revenu fixe se composent d'obligations et d'instruments du marché monétaire. Au 30 juin 2015, l'échéance de ces titres s'établissait entre septembre 2015 et décembre 2108 (entre septembre 2014 et décembre 2108, en 2014), les taux d'intérêt variant entre 1,20 % et 7,40 % (entre 1,31 % et 7,40 %, en 2014).

Au 30 juin 2015, les placements comprennent un montant de 4 793 \$ CA (4 368 \$ CA en 2014) qui devra être réglé en dollars américains.

# WWF-Canada

Notes annexes

30 juin 2015

---

(en milliers de dollars)

## 5 Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont effectuées dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant de la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

- a) La famille de WWF représente un apparenté, car ses membres sont sous une influence notable commune en raison de leur relation avec World Wide Fund for Nature International (« WWF International »).

Au cours de l'exercice, WWF-Canada a reçu des montants de divers membres de la famille de WWF au titre du financement de projets, comme il est indiqué ci-dessous. Les sorties de fonds connexes sont inscrites à titre de subventions ou de charges liées à la mise en œuvre de programmes.

	2015 \$	2014 \$
International	913	308
Royaume-Uni	652	564
États-Unis	233	572
Belgique	224	61
Pays-Bas	195	868
Suède	157	378
Autres	-	57
	<hr/>	<hr/>
	2 374	2 808

Par suite de la convention sur l'organisation nationale (National Organization Agreement) conclue entre l'organisme et WWF International en date du 6 juin 1995, WWF-Canada verse des droits à WWF International, dont le siège social est à Gland, en Suisse, en contrepartie de services et d'avantages essentiellement liés à la mise en œuvre du programme de conservation et à la sensibilisation. Ces droits se sont établis à 1 594 \$ (1 530 \$ en 2014) et sont pris en compte dans la mise en œuvre du programme de conservation et dans le financement et l'administration.

- b) Au 30 juin 2015, WWF-Canada avait des montants à recevoir de divers membres de la famille de WWF au titre du financement de projets et de dépenses remboursables qui s'élevaient à 7 \$ (203 \$ en 2014). Ces montants sont inclus dans les comptes débiteurs.

# WWF-Canada

Notes annexes

30 juin 2015

(en milliers de dollars)

## 6 Immobilisations corporelles

	2015		2014	
	Coût \$	Amortis- sement cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Mobilier et agencements	466	366	100	152
Améliorations locatives	1 368	1 341	27	32
Logiciels	164	164	-	1
Matériel informatique	774	709	65	135
Matériel de bureau	162	144	18	6
Œuvres d'art	17	-	17	17
	<u>2 951</u>	<u>2 724</u>	<u>227</u>	<u>343</u>

Au cours de l'exercice, des actifs entièrement amortis ayant cessé d'être utilisés dont le coût initial était nul (638 \$ en 2014) ont été radiés.

## 7 Soldes des fonds en fiducie et autres fonds d'immobilisations

Les soldes des fonds à la clôture de l'exercice s'établissaient comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Grevé d'une affectation interne		
Canadian Conservation Trust	5 042	4 561
Grevé d'une affectation externe		
Signatures Fund	505	461
Dotations		
200 Canadians Trust	2 545	2 325
"1001" Nature Trust	3 093	2 817
Beryl Ivey Fund	1 411	1 271
Brocklehurst-Jourard Education Fund	1 238	1 131
The Kenneth M. Molson Fund for Endangered Birds	231	211
The Sobey Fund for Oceans	694	633
	<u>14 759</u>	<u>13 410</u>

Les fonds sont investis de manière à procurer un revenu et à préserver le capital. Tous les ans, un pourcentage de la juste valeur moyenne des placements des deux exercices précédents de chacun des fonds est viré aux fonds de fonctionnement. En 2015, un montant de 435 \$ (385 \$ en 2014), soit environ 3,6 % (3,5 % en 2014) a été viré.



(en milliers de dollars)

Les informations détaillées sur les fonds sont les suivantes :

**Grevé d'une affectation interne** – ce fonds regroupe des montants ayant été grevés d'affectation interne par le conseil d'administration pour un usage futur. Les apports comptabilisés dans ce fonds sont systématiquement exempts d'affectation.

- **Canadian Conservation Trust**

Cette fiducie a été formée grâce à une campagne de souscription pour la protection des forêts tropicales humides, auxquels se sont ajoutés au fil des ans des legs non affectés et des apports. Elle comprend aussi des attributions, établies annuellement par le conseil d'administration, de fonds provenant des legs au programme de dons planifiés de WWF-Canada, déduction faite des charges liées à ce programme. Les produits peuvent servir à contrebalancer les frais liés aux programmes de conservation. Le capital peut être affecté aux projets spéciaux, à la discrétion du conseil d'administration.

**Grevé d'une affectation externe** – ce fonds regroupe des montants à utiliser dans un but précis fixé par le donateur ou indiqué dans toute campagne de financement liée.

- **Signatures Fund**

Ce fonds se compose de trésorerie reçue de WWF International devant être utilisée pour augmenter le nombre d'adhésions. Les fonds sont disponibles pour payer les frais d'administration de WWF-Canada. Le capital peut servir à des activités de financement particulières, à la discrétion du conseil d'administration.

**Dotations** – ce fonds contient des montants grevés d'affectations internes et externes lorsque la principale dotation doit demeurer telle quelle.

- **200 Canadians Trust**

Cette dotation permanente correspond aux apports de particuliers qui s'intéressent à la conservation du patrimoine naturel du Canada. Les produits peuvent servir à contrebalancer les frais d'administration de WWF-Canada. Les particuliers peuvent en devenir membres seulement s'il y a des postes vacants, et ils doivent fournir un apport de 5 \$.

- **"1001" Nature Trust**

Cette dotation permanente a été créée comme un programme de WWF International visant à promouvoir la cause de la conservation. Les particuliers peuvent en devenir membres en effectuant un apport de 25 \$ US, dont la moitié est transmise à WWF International. Le solde est placé dans la fiducie afin de générer des produits qui servent à assumer une partie des frais d'administration. Les dons subséquents sont aussi placés dans la fiducie afin de générer des produits qui servent à assumer une partie des frais d'administration de WWF-Canada.

(en milliers de dollars)

- **Beryl Ivey Fund**

Le Beryl Ivey Fund a été créé à titre de dotation permanente en 2008 grâce à un don de la succession de Beryl Ivey, ancienne membre du conseil d'administration qui a donné son appui à WWF-Canada durant de nombreuses années. Les produits seront affectés à des projets de conservation de la zone carolinienne du sud-ouest de l'Ontario.

- **Brocklehurst-Jourard Education Fund**

Ce fonds correspond à un don provenant de la succession de Marilyn Anne Brocklehurst-Jourard, à partir duquel une dotation permanente a été établie. Il génère des produits qui sont attribués au programme éducatif de WWF-Canada, lequel s'adresse aux enfants de 4 à 14 ans et porte principalement sur la protection et la préservation des animaux sauvages et de leur habitat.

- **The Kenneth M. Molson Fund for Endangered Birds**

Cette dotation permanente a été établie en 1997 et a reçu des apports annuels durant cinq ans, soit jusqu'en 2001. Les autres fonds proviennent du Fonds, dont l'apport compte pour 50 %. Les produits du fonds servent aux projets de sauvegarde des espèces d'oiseaux en voie de disparition.

- **The Sobey Fund for Oceans**

The Sobey Fund for Oceans a été créé à titre de dotation permanente en 2011 grâce à un don de la Donald R. Sobey Foundation. Les produits serviront au Programme marin de WWF-Canada dans la région Atlantique, qui vise à catalyser le leadership et l'innovation en matière d'utilisation renouvelable des océans. Plus particulièrement, il permettra à des étudiants d'acquérir de l'expérience de travail auprès de WWF-Canada et, de concert avec l'Université Dalhousie, d'obtenir des bourses d'études en conservation des océans.

## 8 Dons en nature

Tout au long de l'exercice, WWF-Canada reçoit des dons en espace publicitaire et en temps d'antenne pour ses programmes de conservation, de même que des dons en services juridiques. Les valeurs approximatives de ces dons, basées sur les informations fournies par les fournisseurs de services respectifs, qui n'ont pas été comptabilisées dans les états cumulés des résultats et de l'évolution des soldes des fonds et des fonds de fonctionnement spécifiques et de l'évolution des soldes des fonds, s'établissent comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Sensibilisation à la conservation		
Changements climatiques	-	1 328
Financement et administration		
Fonds de fonctionnement	2 555	1 218

Les dons en services juridiques se sont élevés à 68 \$ pour l'exercice (56 \$ en 2014).

# WWF-Canada

Notes annexes

30 juin 2015

---

(en milliers de dollars)

## 9 Répartition des charges

Lors de la présentation des résultats financiers, diverses répartitions sont effectuées, de manière appropriée et cohérente, afin de refléter le coût estimatif des activités qui contribuent aux objectifs et aux résultats de WWF-Canada (voir la note 3 pour les critères de répartition).

Les charges de financement et d'administration figurant à l'état cumulé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds sont présentées après les répartitions suivantes :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Frais de marketing, de financement et de communication liés à la sensibilisation	3 092	3 400
Frais de soutien général liés à la mise en œuvre de programmes	1 037	1 018

## 10 Financement et administration

Les frais de financement et d'administration sont composés de frais de financement de 5 149 \$ (5 070 \$ en 2014) et de frais d'administration de 911 \$ (906 \$ en 2014).

## 11 Engagements

WWF-Canada prend en location du matériel de bureau et des locaux aux termes de divers contrats de location. Les paiements annuels futurs conformément aux contrats actuellement en vigueur s'établissent comme suit :

	<b>\$</b>
2016	430
2017	355
2018	279
2019	275
2020	277
Par la suite	741
	<hr/>
	2 357
	<hr/>

## 12 Opérations avec des membres du conseil

Les administrateurs de WWF-Canada ne reçoivent aucune rémunération de WWF-Canada pour leurs fonctions à titre de membres du conseil.

De plus, WWF-Canada n'a versé aucun paiement pour des produits ou services à des membres du conseil ou à des sociétés dont un membre du conseil est le propriétaire. Des paiements de 18 \$ (néant en 2014) ont été versés à une société ouverte dont un des cadres dirigeants est un membre du conseil.

(en milliers de dollars)

## 13 Risques financiers

### Gestion du risque d'investissement

WWF-Canada investit dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres. Les gestionnaires de placements de WWF-Canada doivent respecter les politiques relatives à ces placements, lesquelles sont revues régulièrement par le comité d'audit, des finances et de placement. Les activités d'investissement de WWF-Canada l'exposent à divers risques, dont le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité.

### Risque de marché

Les placements de WWF-Canada peuvent l'exposer au risque de marché, lequel s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

WWF-Canada gère le risque de marché auquel elle est exposée en évaluant régulièrement le rendement de chaque placement et en s'assurant que les gestionnaires de placements respectent les politiques d'investissement établies.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit découle de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des comptes débiteurs de WWF-Canada. WWF-Canada estime toutefois ce risque négligeable, étant donné les contreparties en cause.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que WWF-Canada soit incapable d'honorer ses engagements au moment où elle doit le faire. WWF-Canada gère ce risque en évaluant régulièrement ses besoins de flux de trésorerie et en veillant à ce que les gestionnaires de placements soient en mesure de dénouer des positions afin de combler ses besoins de liquidités.

